

VIVRE *à Souvigné*

Bulletin municipal 2021 - n°33



Retrouvez ce bulletin et toutes les informations municipales en ligne sur : www.souvigne.fr



Mairie de Souvigné

Tél : 05 49 05 54 32
www.souvigne.fr
contact@commune-souvigne.fr

Rédaction - conception

Commune de Souvigné

Tirage

470 exemplaires

Impression

R.I.C. Collectivité

Photo de couverture

Vincent Geoffret

Photos

André Bianco
Vincent Geoffret
Unsplash
Noun Project

édito



Petit à petit, l'état des contraintes sanitaires, liées au COVID 19, se desserre, même si la menace est encore bien présente puisque l'on vient de remettre en place le port du masque à l'école primaire.

Notre plus grand souhait est de retrouver notre vie d'avant, faite d'échanges, de rencontres, d'amitiés partagées, de tout ce lien social si précieux que nous avons partiellement perdu.

Comme chaque année notre bulletin recense les moments forts de l'action municipale, des associations et des initiatives privées.

Un effort tout particulier a été fait cette année pour renforcer la défense incendie par la pose de trois citernes souples dans des secteurs de la commune où le réseau d'eau n'était pas suffisant pour assurer une protection incendie correcte.

Sur notre école communale, des travaux de ravalement, de toiture mais aussi de peinture intérieure ont été effectués. Nous avons aussi investi dans un vidéoprojecteur/tableau numérique pour la classe des plus grands.

S'agissant des initiatives privées, en tant que commune rurale, nous ne pouvons que nous réjouir de voir de beaux projets naitre autour de l'agriculture tel que « Les Vergers de la Garmantière » porté par Margaux Sabourin et « Le domaine de Boisguérin » porté une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) qui vise à développer agroécologie, le maréchage, l'élevage de poules pondeuses et des cultures fruitières.

Je vous laisse découvrir ce bulletin et vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour l'année 2022.

Le Maire,
Michel RICORDEL



sommaire



Etat-civil – citoyenneté p 4



Budget p 6 à 7



Projets - réalisations p 8 à 11



Actualités p 12 à 19



L'école p 20 à 24



Ca se passe chez nous p 25 à 29



Associations p 30 à 39



Patrimoine p 40 à 41



Intercommunalité p 42 à 45



Infos pratiques p 46 à 47



Les professionnels
de Souvigné p 48



État-civil - citoyenneté



Naissances

10 janvier : Victoria SUIRE, *Fonfréroux*

11 mai : Marylou BOINOT, *Fonfréroux*

22 septembre : Maé BOUSSEREAU, *La Chevallerie*

Mariages

6 mars : Perrine PAGNIEZ & Simon GAUDIN, *Le Tail*

19 juin : Teddy AUBENEAU & Elise MINAULT, *Le Bourg*

10 juillet : Emmanuel EMERY & Thérèse GAUDIN, *Le Tail*

17 juillet : Sylvie MONIER & Christophe PRENVEILLE, *La Chevallerie*



P.A.C.S.

17 juillet : Amélie DOUCET & Cédric WACRENIER, *La Vinaterie*

18 septembre : Laeticia RODRIGUEZ & Christophe FRANCOIS,
La Chevallerie

Décès

28 janvier : Jacqueline MAGNIEN, *Paille*

2 juin : René COURT, *Fonfréroux*

12 août : Louis MONNET, *Le Bourg*

15 octobre : Sosthène BEAUSSE, *La Pergellerie*



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**
A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ***.
Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 – Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

-  J'ai entre 16 et 25 ans
-  Je m'inscris en quelques clics
-  Je m'informe de A à Z



MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.

Les parents, représentants légaux ou les jeunes qui souhaitent joindre le CSN pour toutes questions relatives à la convocation à la JDC (changement d'adresse, changement de date ou de lieu de convocation, etc...) un point d'entrée :

Espace jeune sur



ou le : 05.49.00.24.69

Du lundi au jeudi de 9 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 16 h 00

Le vendredi de 9 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 15 h 30

ou adresser un mail à l'adresse suivante : csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr



Le budget

Recettes



**IMPOTS
LOCAUX**

341 266 €



**DOTATIONS
DE L'ETAT**

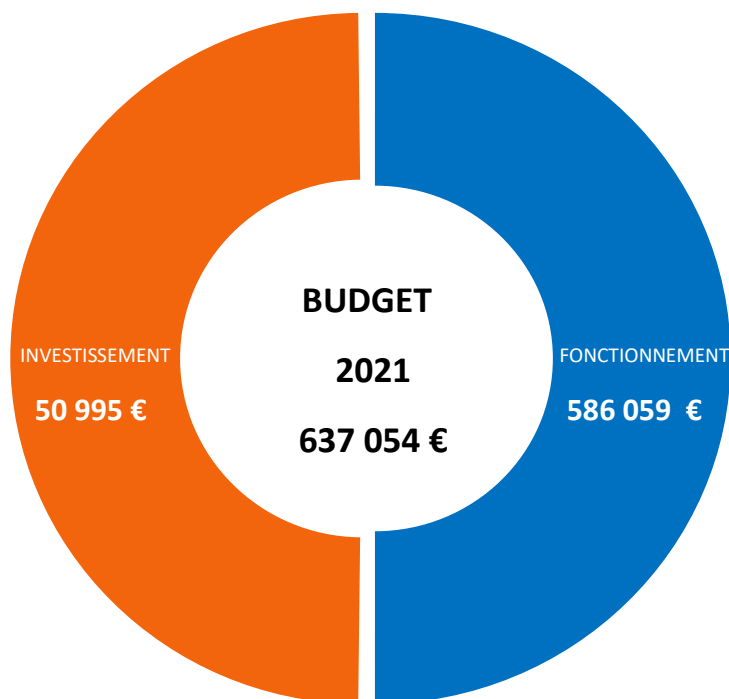
259 074 €



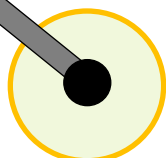
**AUTRES
RESSOURCES**

42 670 €

Dépenses



54 €



ENDETTEMENT/Habitant

Les grandes lignes du Budget 2022

Le budget 2021 est marqué par la prudence et la vigilance

En fonctionnement, on constate une augmentation de 4% en dépenses pour 4.5% en recettes. Ces augmentations sont dues à l'augmentation du coût des énergies et aux charges de personnel dans le cadre des évolutions réglementaires, pour les recettes ce sont les bases cadastrales revalorisées et les dotations d'Etat qui nous apportent des recettes complémentaires.

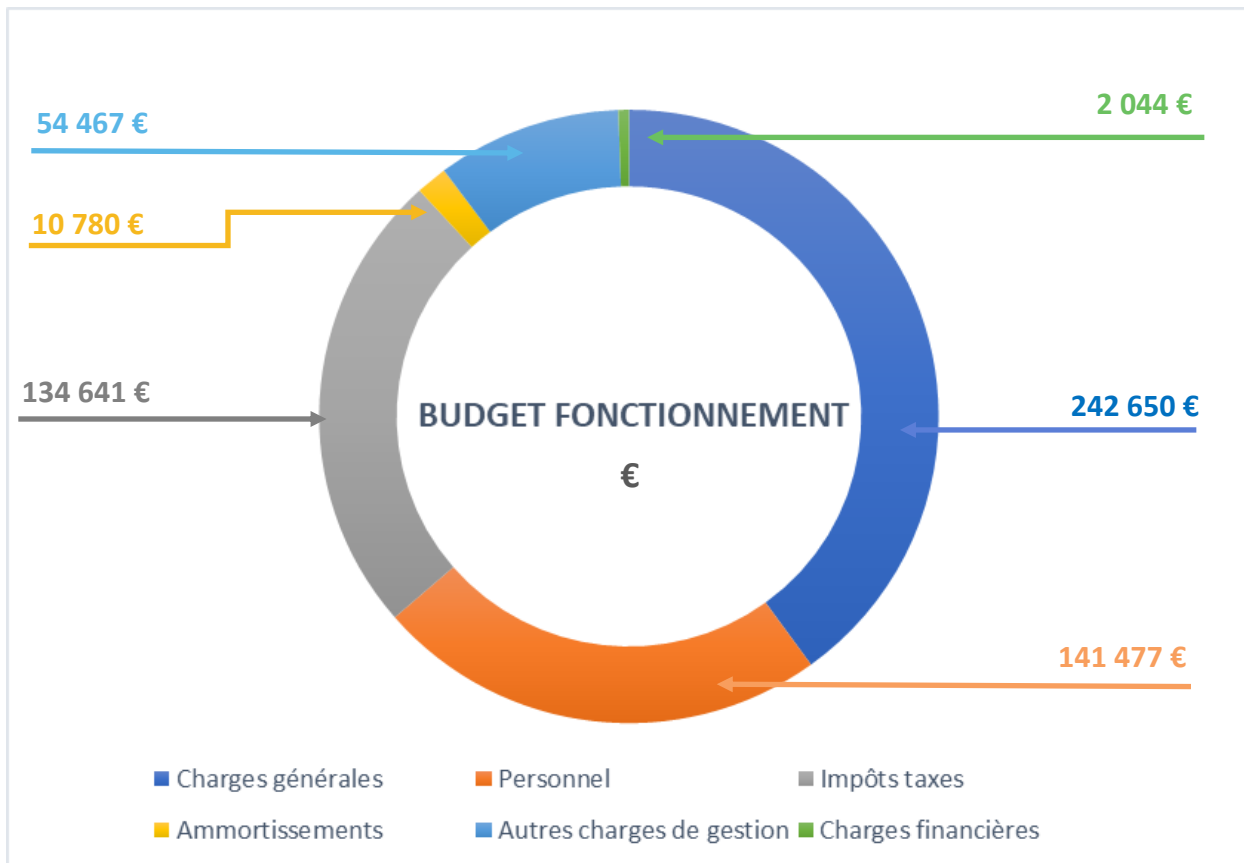
En investissement, un effort tout particulier a été fait concernant le renforcement de la défense incendie par la pose de trois réserves souples dans les villages ou hameaux isolés où le réseau d'eau n'était pas suffisamment puissant.

L'investissement reste cependant modéré tant que nous n'aurons pas lancé le projet de rénovation de la salle des fêtes.

Notre CAF net (Capacité d'Autofinancement hors emprunt) est de 30 000 €, bien que faible, son cumul sur plusieurs années nous permet de réaliser un beau projet pour le mandat.

Compte tenu que nous n'avons pas réalisé de nouveaux emprunts la dette par habitant a encore baissé cette année en passant de 74 € à 54 €.

La répartition du budget





Projets & réalisations

Voirie



Chantier rue du rompis

Remise en état des rues de l'église, du rompis et de l'impasse du plantis. La société ECO PATCHER nous a proposé une nouvelle technique qui consiste à projeter des gravillons enrobés d'émulsion de bitume (l'enrobé projeté). Cette technique plus durable limite les rejets de gravillons secs.

Le montant des travaux s'est élevé à 7400 € .

Abris bus

A la demande des collégiens et lycéens de Fonfréroux, nous avons installé un nouvel abris bus chemin de l'Homme.



Peinture

Le bureau de la directrice et l'ancienne salle informatique, maintenant transformée en bibliothèque, ont été repeintes. Le chantier a été confié cet été à l'AIMS (Association Intermédiaire du St Maixentais) pour un montant de 5600 €.

Défense incendie



Les Essarts

Le maire est responsable de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) sur son territoire communal. Afin d'avoir une couverture incendie efficace, il est nécessaire de s'assurer régulièrement que les Points d'Eau Incendie (PEI) soient opérationnels toute l'année. C'est pourquoi, deux citernes souples pour la défense contre

l'incendie ont été installées. La première aux Essarts car le point d'eau existant n'était plus aux normes et inaccessible, la seconde à la Folie, en remplacement de la réserve existante qui devenait insuffisante. Une troisième réserve sera installée prochainement aux Naides pour couvrir la partie Est de Bois-Pineau.

Et aussi...



La toiture des tribunes du stade a été supprimée et des rambardes ont été installées pour sécuriser la structure.

Les anciennes toilettes des garçons ont été transformées en garage à vélos.



Achat d'une nouvelle gazinière à la cantine



Projets & réalisations



Accessibilité

Une rampe permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder au temple a été mise en place par les agents techniques



Bâtiments



En juin, la façade arrière de l'école a été entièrement refaite par l'entreprise MERCIER de Saint-Martin de Saint-Maixent

Une partie du toit de la classe du bas, côté cour en herbe a également été remplacée par la même entreprise. Les montants pour ces travaux se sont élevés à 15 000 € pour la façade et 4000€ pour la toiture.

A venir...

Urbanisme : Vos futurs dossiers d'urbanisme vont pouvoir être déposés en ligne à partir de janvier 2022. Pour plus d'information, merci de vous adresser au secrétariat de mairie.



La numérotation de toutes les maisons de notre commune est prévue courant 2022. Les petits hameaux posséderont seulement des numéros et il sera attribué à Galmentier, Reigné et La Pierrière des noms de rue.



Plusieurs habitants de la chevalerie nous ont fait part de vitesse excessive chemin du Tail

Des panneaux stop vont être mis en place afin de ralentir la circulation sur cet axe.

Malheureusement beaucoup de nos concitoyens se plaignent de vitesse trop importante devant chez eux, merci de ralentir dans nos villages et petites routes communales, pour le bien de tous.

Le cimetière



Un arrêté du 15 janvier 2021 étend l'application du zéro phyto aux cimetières . Cette interdiction s'appliquera dès juillet 2022.

Dans le cimetière de notre commune cela fait déjà quelques années que nous avons choisi de ne plus utiliser de produit phytosanitaire.

Il n'existe pas de solution miracle pour entretenir un cimetière en « zéro pesticide », l'entretien se fait par désherbage manuel et tondeuse.

Un programme de végétalisation et fleurissement des allées a été lancé il y a deux ans, les graminées commencent à se développer, des fleurs apparaissent entre les tombes, l'herbe remplace le gravier...il faut du temps ...naturellement !



Actualités

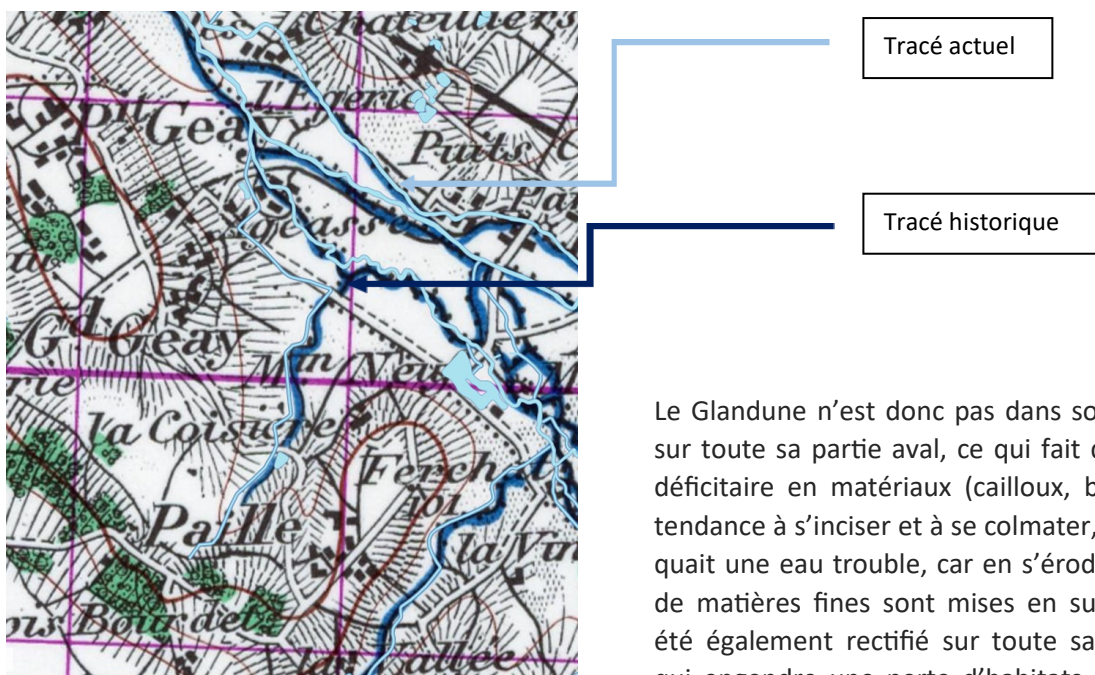
Chantier sur le Glandune

Ou, plus scientifiquement : recharge granulométrique du Glandune

Ce chantier s'inscrit dans le programme d'actions du **Contrat Territorial Milieux Aquatiques de la « Sèvre niortaise amont et Affluents » 2016-2020** et fait l'objet d'une Déclaration d'Intérêt Général au titre de la loi sur l'eau.

Il comprend 3 secteurs : secteur 1 l'Ageasse, secteur 2 le long de la route de Souvigné, secteur 3 vers le Mont Senioux, la partie la plus en amont ne fera pas l'objet d'une recharge, car elle reste encore assez préservée, des aménagements d'abreuvoirs seront proposés aux agriculteurs, afin de limiter l'impact du piétinement des bovins.

Cet affluent de la Sèvre niortaise a été partiellement déplacé et rectifié (tiré au droit), certainement à l'après-guerre, lors de l'intensification des pratiques agricoles.



En bleu clair le réseau hydrographique actuel sur carte de 1950 (Source : Géoportail)

Le Glandune n'est donc pas dans son lit d'origine sur toute sa partie aval, ce qui fait qu'il était très déficitaire en matériaux (cailloux, blocs) et avait tendance à s'inciser et à se colmater, ce qui provoquait une eau trouble, car en s'érodant beaucoup de matières fines sont mises en suspension. Il a été également rectifié sur toute sa longueur, ce qui engendre une perte d'habitats pour la faune aquatique, et aussi un affaiblissement de sa capacité auto-épuratrice. On a noté également la présence de nombreux terriers de gondins.



Le Glandune était un cours d'eau autrefois connu pour la présence de l'Écrevisse pattes blanches (une espèce indicatrice de la qualité du milieu) et pour son fort intérêt pour la reproduction de la truite, qui remonte frayer (pondre) au niveau des têtes de bassins (partie amont) en hiver.

Le but du chantier actuel consiste à recréer un matelas alluvial en apportant principalement des pierres de champs (ramassées par un agriculteur sur La Crèche), afin de limiter le phénomène d'érosion et de colmatage.

Sur certains secteurs des banquettes en pierres de champs sont créées en alternance sur les berges, afin de recréer un lit plus sinueux et diversifier les écoulements.

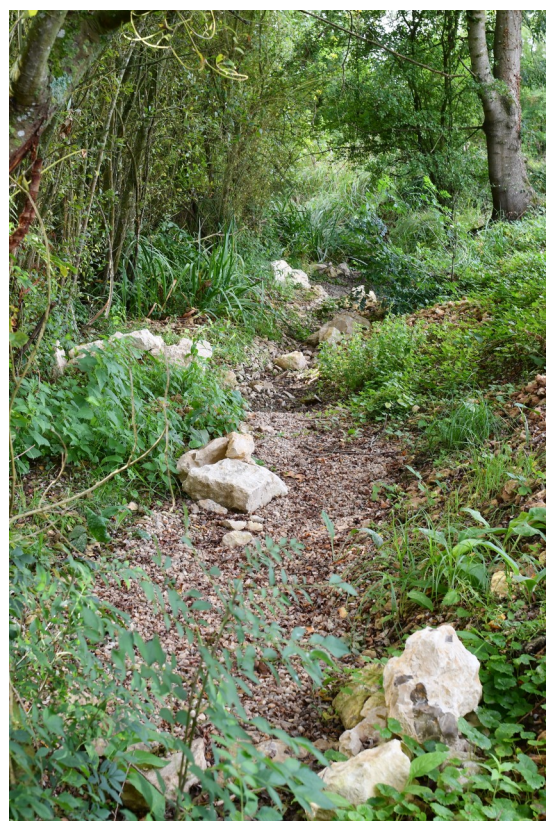
De gros blocs de calcaire en provenance de la carrière de Saint-Eanne sont également placés par endroit en quin-

-conce, pour favoriser également cette sinuosité naturelle des rivières.

Sur certains radiers on installe des alluvions, un petit gravier poli et arrondi, favorable à la fraie de la truite. On recrée également une diversité verticale, en conservant les fosses plus profondes et en accentuant les radiers (petites bosses) par l'apport de petites pierres.

A noter que La Sèvre niortaise amont fait l'objet d'un Plan de Prévention du Risque Inondation (cartes et règlement téléchargeables sur le site de la préfecture). Sur le secteur de l'Ageasse, les crues peuvent entraîner des hauteurs d'eau allant de 0 à 0,5 m sur la route et de 0,5 à 1 m sur les parcelles attenantes.

L'apport en pierres et blocs à un impact négligeable lors des crues, car la lame d'eau passe bien au-dessus des pierres déposées dans le lit mineur uniquement.





Actualités



SIVOM de Sainte-Eanne/Souvigné

A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2022, LE SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE SERA COMPOSÉ DE 3 AGENTS À TEMPS COMPLET

Lors du conseil municipal du 27 septembre dernier, la commune de Souvigné a demandé à la majorité des membres présents et représentés, la dissolution du SIVOM en date du 1^{er} janvier 2022. Ce syndicat ne fonctionnant qu'avec deux collectivités (Sainte-Eanne et Souvigné), un accord de dissolution a été convenu entre les deux collectivités et le SIVOM.

Le personnel du SIVOM, qui comprend 5 agents, sera réparti en fonction de leur vœu, à savoir : 2 agents techniques seront intégrés dans les effectifs de la commune de Sainte-Eanne, les 2 autres agents technique viendront compléter le personnel de Souvigné. L'agent administratif, déjà employé par la commune de Souvigné verra son temps de travail augmenté.

Bernard GOMEZ qui a été recruté par la commune pour remplacer Mickaël BERTHAULT au service technique travaillera donc avec Christophe POUPARD et Jean-Louis TALBOT à partir du 1er janvier 2022.



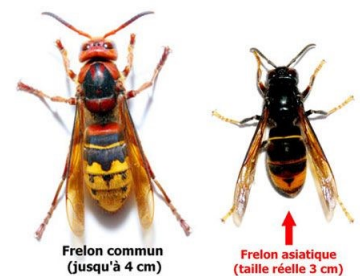
Bernard GOMEZ, nouvel agent recruté par la commune cet été

Frelons asiatiques

Le conseil municipal, dans sa séance du 27 septembre a choisi de prendre en charge la destruction des nids de frelons **asiatiques** chez les particuliers toute l'année.



Les demandes devront se faire impérativement auprès du secrétariat, aucun remboursement ne se fera sur facture acquittée.



Cérémonie du 11 novembre

Après des cérémonies du 11 novembre 2020 et 8 mai dernier perturbée par le Covid, nous avons pu retrouver nos habitudes pour commémorer l'Armistice de la Première Guerre mondiale le 11 novembre dernier à 10h30 devant la mairie.

Malheureusement nous étions peu nombreux.



La Belle Croix

Le carrefour de Belle Croix a retrouvé sa Belle Croix sur l'initiative de Monsieur André BIANCO avec l'accord de la municipalité.

Actualités

Le repas des aînés

C'est le 6 novembre cette année que les retraités de notre commune se sont réunis à la salle des fêtes autour d'un repas offert par la municipalité. Malgré les contraintes liées au pass sanitaire, nous avons passé un agréable moment et surtout nous avons bien mangé !!

Cette année nous avons choisi d'inviter toutes les personnes âgées de 62 ans ou plus, âge légal de la retraite. Cependant, nous ne connaissons pas l'âge de tous nos administrés, c'est pourquoi nous vous invitons à nous faire part de cette information si vous répondez aux critères et que vous n'avez pas reçu d'invitation.



Projet éolien

KGAL – l’exploitant du parc éolien situé sur la commune de Souvigné étudie la possibilité de développer le parc existant et d’ajouter quelques éoliennes sur la commune, dans le respect du Plan Local d’Urbanisme Intercommunal. Un mât, installé depuis fin octobre, permettra de mener différentes études, comme l’activité des chauves-souris. Ces expertises s’inscrivent dans un cycle d’études règlementaires qui seront menées sur plusieurs mois. Avec les premiers résultats, une concertation locale pourra débuter. La collectivité a exprimé le souhait d’engager un partenariat préalable avec le Syndicat d’Energie des Deux Sèvres qui investit sur des territoires engagés pour une énergie durable, afin d’assurer à terme une meilleure autonomie énergétique du territoire deux-sévriens.



Mât de mesure situé à côté du bois de l’Epeau

Le démantèlement du château d’eau

La régie Eau intercommunale a fait détruire le château d’eau situé à Fonfréroux

Pourquoi le détruire ?

Pour permettre à ce château d’eau de rester en service il fallait mener des travaux de réhabilitation dont le coût a été estimé à 130 000 € HT. Une réhabilitation coûteuse et un budget d’entretien important ont décidé la régie eau potable à procéder à sa destruction.

Le coût de cette démolition est de 40 154 € comprenant également les adaptations hydrauliques sur le réseau pour assurer la continuité d’alimentation des populations desservies par ce réservoir.





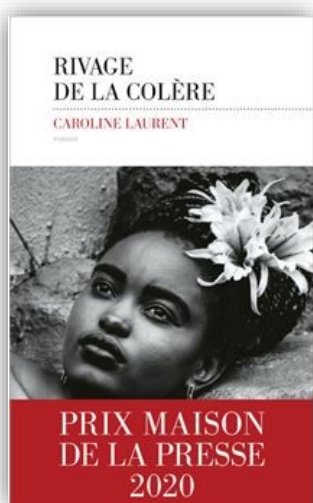
Actualités

Bibliothèque « La maison aux mille pages »

RENCONTRES D'AUTEURS

Vendredi 15 octobre, nous avons accueilli Caroline Laurent, autrice de « Rivage de la colère ». Rencontre animée par Grégoire Alexandre, journaliste, dans le cadre du festival « Terre de Lecture(s) » organisé par le département. « Terre de Lecture(s) » ce sont des rencontres avec des auteurs et des auditeurs, des spectacles, contes, expositions... Le festival s'est déroulé cette année du 15 octobre au 3 décembre dans les bibliothèques deux-sévriennes pour de belles escapades littéraires !

Caroline Laurent, était donc présente chez nous pour ce premier jour de festival. Elle nous a présenté son roman, comment il a été construit, imaginé... Elle nous a fait découvrir, lors de cet échange, l'histoire de l'archipel des Chagos et de leurs habitants, les chagossiens : drame historique méconnu, nourri par une lutte toujours aussi vive cinquante ans après. Avec « Rivage de la colère », Caroline Laurent a reçu le Prix des Maisons de la presse 2020. Un pot offert par la municipalité a clôturé la soirée.

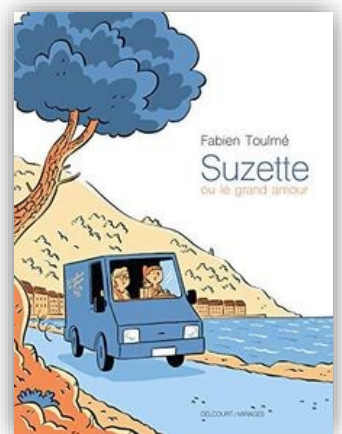


Merci beaucoup à Caroline Laurent d'être venue et à la médiathèque départementale des Deux-Sèvres de permettre au lectorat de nos petites bibliothèques municipales de partager ces moments formidables.

LES NOUVEAUTÉS

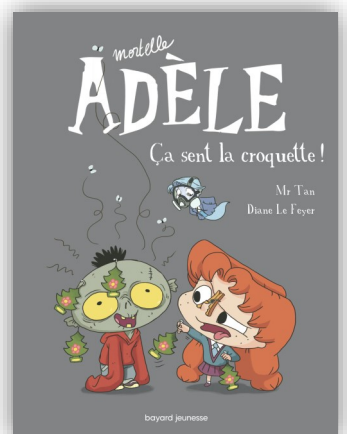
Adultes

- ◆ « **Leur domaine** » de *Jo Nesbo*, en polar
- ◆ « **La toute petite reine** » d'*Agnès Ledig*, et « **mardi soir, 19h** » de *Gilles Legardinier*, en romans
- ◆ « **Suzette ou le Grand Amour** », de *Fabien Toulmé*, en BD adulte
- ◆ « **Emmenez les enfants dehors !** » de *Crystèle Ferjou*, en documentaire



Enfants

- ◆ « **Ma pauvre Lucette** », « **un grand méchant loup** » ou « **La malheureuse histoire de Madame Lacrotte** »..., en album
- ◆ « **Toi, je te Zut!** » *Mortelle Adèle Tome 18*, « **A la pêche aux nouilles** » *Mortelle Adèle Tome 12* et « **Ca sent la croquette!** » *Mortelle Adèle Tome 11*, en BD jeunesse



Cotisation : 8€ par an et par famille.

✉ 4, place de la mairie 79800 SOUVIGNÉ

☎ 05 49 06 11 30

@ Bibliotheque-souvine@wanadoo.fr

🌐 www.bibliotheque-souvine79.fr





L'école

Les effectifs

Effectif total : 74 élèves			
Classe PS/MS/GS Claire BALLOT	31 élèves	PS	8
		MS	8
		GS	15
Classe CP/CE1/CE2 Anne DAMPURE	22 élèves	CP	8
		CE1	8
		CE2	6
Classe CE2/CM1/CM2 Amélie ZATTI	21 élèves	CE2	4
		CM1	10
		CM2	7

Horaires de l'école

8h30 - 12h / 13h30 - 16h



05 49 76 02 26

Les projets

Cette année, l'ensemble des classes a décidé de travailler sur le thème du développement durable et de l'environnement. C'est un sujet assez vaste qui pourra se prolonger l'année prochaine.

Dans la classe maternelle, nous allons constater la présence de déchets dans la nature et prévoir des sorties avec ramassage de déchets. Nous nous appuierons sur des œuvres littéraires pour aborder ce thème. Et, le jeudi 20 janvier, le CPIE de Coutières interviendra dans la classe pour aborder le tri des déchets. Nous terminerons l'année avec une sortie au Loup-Garou à Lezay qui propose plusieurs ateliers en rapport avec ce thème du développement durable. Nous allons également continuer à nous occuper du potager : nous avons semé des fèves et des petits pois pour le printemps.



Nous avons également prévu de faire des « créations artistiques » avec des déchets (carton, briques de lait, bouchons de liège ou autres...) et d'en faire une exposition, par exemple un vendredi soir, durant la période 4. Lors de cette exposition, les parents parcourront l'école pour découvrir les œuvres produites par les enfants, ils auront également l'occasion de visiter la bibliothèque de l'école, nouvellement aménagée.

Avant les vacances de décembre, les élèves ont pu bénéficier d'un spectacle en lien avec notre projet. Il s'agit d'un spectacle de marionnettes intitulé « L'Océan n'est pas content ».

Cette année, tous les élèves de l'école vont s'initier à une nouvelle discipline : *la capoeira*.

Nous avons contacté une association de St Maixent « Capoeira sans frontières » pour faire un projet avec eux. L'animateur interviendra pour 6 séances (qui auront lieu en mai et en juin) afin de faire découvrir la pratique sportive, le chant et les instruments liés à la discipline. Puis, les élèves feront une représentation devant les parents lors de la fête d'école, prévue normalement en juin.



Écoles et cinéma : toutes les classes de l'école vont pouvoir participer à des séances de cinéma à La Crèche ou Saint Maixent l'Ecole.

USEP : les 3 classes sont affiliées à l'USEP, grâce à laquelle nous bénéficions toute l'année de prêt de matériel de qualité. Nous sommes inscrites à différentes rencontres dans l'année : rencontre orientation pour les maternelles. La classe de cycle 2 est inscrite à la rentre USEP'athlon, et la classe de cycle 3 à « L'athlé, ça se vie ».

Enfin, nous sommes en discussion pour faire intervenir un professionnel de santé, qui animerait une soirée sur le thème de « apprendre à porter secours », à destination des parents mais aussi des enfants.



Atelier cirque à la salle des fêtes



L'école



L'ASEC

L'ASEC (Association Scolaire pour l'Éducation et la Culture) a pour principal but d'aider l'école à supporter ses frais de fonctionnement, financer les achats de matériel, les sorties scolaires et toutes autres actions en relation avec le projet d'école. Elle a pour volonté de créer un environnement convivial regroupant toute la communauté éducative : enseignantes, parents, mairie.

Au titre de l'année 2020 – 2021, nous avons pu offrir aux enfants des cadeaux pour Noël. Nous avons également financé un projet autour du cirque et une sortie au Nombril du monde pour chaque classe. Enfin, nous avons participé aux différents coûts de transport et à l'affiliation de chaque enfant à l'USEP.

Malheureusement, la crise sanitaire ne nous a pas permis de mener à bien toutes les manifestations initialement prévues.



Cependant, nous sommes très heureux d'avoir pu terminer l'année scolaire dernière autour d'une kermesse très appréciée de tous. Cette manifestation nous a permis de retrouver une dynamique pour lancer l'année 2021 – 2022 et nous avons eu le plaisir de voir notre équipe s'agrandir lors de notre Assemblée générale du 27 septembre 2021.

Le programme pour cette année :

- Une **vente de cha-cha** a lancé l'année scolaire.
- Une **vente de sapins et de chocolats de Noël** précède la **journée de Noël** où un **spectacle** sera offert aux enfants. Le **père Noël** ne devrait pas être loin...
- Un **loto** aura lieu le 6 février 2022.
- La **randonnée gourmande semi nocturne** est prévue le 7 mai 2022
- Un **vide grenier** est envisagé au printemps 2022 (date à définir)
- La **journée de l'école** en juin 2022 (kermesse, repas, spectacle des enfants) clôturera l'année scolaire.



L'association remercie la municipalité pour ses différents soutiens et la subvention qu'elle lui verse. Nous apprécions également fortement la mise à disposition d'un local dans le garage communal qui nous permet de stocker notre matériel.

Enfin l'association remercie les parents qui donnent de leur temps pour organiser les diverses manifestations et qui s'investissent dans l'accompagnement de sorties pédagogiques et sportives.

Nous sommes prêts à accueillir tous les nouveaux parents et volontaires et nous vous souhaitons une bonne année scolaire.

Les membres du bureau :

Présidente : Abigaëlle MORIN

Trésorière : Emilie BONNET

Secrétaire : Marion VANKEERBERGHEN

Vice-présidente : Gaëlle PITON

Trésorière adjointe : Mélanie LALAIZON

Secrétaire adjointe : Mary MENNEGUERRE



Pour suivre notre actualité, nous avons désormais une page Facebook : Asec de Souvigné



Pour nous contacter : asec_souvigne@outlook.fr



Ça se passe chez nous !

CAVALEV : Un dispositif qui permet aux personnes en fauteuils ou à mobilité réduite de monter à cheval

Samedi 25 septembre à SOUVIGNÉ, l'association FANNEVA, qui a pour objet de rendre accessible la pratique de l'équithérapie, de l'équitation adaptée, et surtout de l'équie aux personnes présentant un handicap moteur, a reçu son deuxième Cavalev pour équiper la stucture : "Traits de Lumière" située sur notre commune et animé par Anne Moinard-Hild.

Le Cavalev est un dispositif permettant la mise à cheval sans effort ou risque de personnes présentant un handicap. Un premier dispositif a été financé par le département et le Rotary Club de Saint-Maixent l'Ecole et mis en place au poney club Vac'Ani situé à Goux (06 85 38 64 61). Le dispositif de Souvigné a été entièrement financé par le mécénat de la Caisse d'Epargne, représentée par Monsieur Michel Morin lors de cette inauguration.



Lors de l'inauguration, Anne a fait appel à Hervé Macke, en fauteuil, pour tester les sensations du dispositif Cavalev . Hervé ne pensait pas remonter un jour sur un cheval.

Au fil des essais, il a pu lâcher une main, faire des mouvements de gauche à droite sur la selle. Avec ce cavalev, l'association peut offrir des soins en équithérapie (soins grâce au cheval) mais également des séances d'équitation permettant à toute personne présentant un handicap de faire du cheval. Anne MOINARD nous a même dit que des gens hémiplegiques arrivent à retrouver des sensations.

L'association FANNEVA a déposé un dossier de demande de financement, actuellement à l'étude, pour équiper une troisième structure située à Saint-Martin du Fouilloux (06 60 05 81 17)

Nous avons passé un beau moment, la démonstration avec Monsieur Macke nous a tous impressionnés et nous sommes heureux qu'un projet comme celui-ci ai pu voir le jour sur notre commune.



Ça se passe chez nous !

Les vergers de la Garmantière



Margaux SABOURIN lors de notre visite

« Je m'appelle Margaux et j'ai 32 ans. Je suis ingénieure agronome et pendant 5 ans j'ai accompagné des territoires et des agriculteurs dans la transition agroécologique, en région Auvergne Rhône Alpes. Je les ai aidés à trouver les solutions adaptées à leur ferme, à leur environnement et à leur contexte socio-économique (ex. réseau de commercialisation, main d'œuvre disponible, etc). Au fil des rencontres et des discussions, une idée a germé et pris forme dans mon esprit. Je n'avais plus envie de regarder les gens faire. J'avais envie de confronter mes connaissances à la réalité du terrain, mais aussi de revenir à mes origines. »

Je suis petite-fille de paysans. J'ai beaucoup de souvenirs à la ferme, entourée de chèvres, de poules, de lapins, de vaches, et même de cochons dindes ! J'ai eu envie de reprendre le flambeau et faire revivre les terres de mes ancêtres...à Galmentier ! »

Mon projet, **Les vergers de la Garmantière**, a pu voir le jour en ce début d'année grâce à un financement participatif, une subvention de la région et le soutien de ma famille et de mes amis. Sur la ferme de 3.5 ha j'ai planté des fraisiers, j'éleve des poules de race Marans et je prévois la mise en place d'un verger.



Les fraisiers

Cijosé, Cirafine et Charlotte, qui font le bonheur des amapiens de la ferme de la Cerisaie (Saint-Martin de Saint-Maixent) et des voisins !



Les poules

Margaux possède actuellement une centaine de poules de Marans. Elles sont installées dans deux poulaillers mobiles qui sont déplacés toutes les 3 semaines. Les œufs sont vendus à l'AMAP de la Cerisaie et à la ferme. L'année prochaine elle souhaite ajouter 100 poules supplémentaires, toujours de race Marans.



Le verger



La première série d'arbres fruitiers a été plantée en novembre, une seconde période de plantation est prévue en janvier. Au total : 960 arbres. Vous y trouverez 9 variétés de pommiers, 3 de poiriers, pruniers et pêchers, et 2 d'abricotiers. Les essences locales autres que fruitières viendront compléter les abords pour favoriser la biodiversité.



Ça se passe chez nous !

Le domaine de Chambrille

Il était une fois un domaine d'environ 220 ha, endormi depuis plusieurs décennies, resté dans un état de conservation surprenant. La propriété construite essentiellement entre le XIXe et le milieu du XXe siècle conserve toute son unité et sa complétude. Une maison de Maître, des champs des prés, des bois, des espaces de maraîchage, d'élevage, des sources, un lavoir une pompe bélier et son château d'eau. Tout y est.

Le domaine de Chambrille, est détenu par 3 propriétaires, il est géré par une société coopérative d'intérêt collectif, qui emploie 3 salariés . Il comprend 3 lieux-dit : Boisguérin, Le Payré et Le Fontanioux.



L'ambition est de créer, puis animer, au sein de ce domaine :

- Plusieurs activités en agroécologie, comprenant du maraîchage, un élevage de poules pondeuses et des cultures fruitières pour le principal,
- Un bar-épicerie,
- Un marché hebdomadaire,
- Des gîtes en éco-construction,
- Des chambres d'hôtes d'une autre époque (1950),
- Des salles de réunion accessibles aux entreprises comme à la société civile.

Boisguérin c'est un tiers-lieu...

- **de formation** : une formation stage de taille de pierre a eu lieu le 5 juin 2021. D'autres formations de taille de pierre, d'enduits et de peintures naturelles seront bientôt programmées. Les samedis, des chantiers participatifs vous sont proposés, n'hésitez pas à nous contacter pour participer !
- **d'accueil** à destination des scolaires et des associations du réseau d'éducation à l'environnement et au développement durable : cet été nous avons mis à disposition de la Bêta-Pi (association de Melle qui organise des séjours de vacances) un terrain pour installer ses camps de vacances. Les enfants ont été les premiers clients de notre production maraîchère !
- **d'échange, de création, de réflexion**....toutes vos idées sont les bienvenues !



Nos produits :

Charline, Mickaël, Guillaume et d'autres travaillent toute l'année à Boisguérin pour vous proposer de bons produits de la ferme. Nous disposons actuellement à la vente des œufs de poules de marans et des légumes de notre potager maraîcher. Vous nous trouverez les samedis de 9h à 12h à Boisguérin et sur le marché de Saint-Maixent l'Ecole, sur le marché de Lezay le mardi matin, de Niort le jeudi matin et de la Mothe Saint Héray le vendredi soir de 17h à 21h.



Visite guidée du logis

Les journées du Patrimoine du 18 et 19 septembre 2021 :

Nous avons souhaité nous inscrire sur les journées du Patrimoine cette année afin d'offrir au public la possibilité de découvrir ce beau site, d'expliquer son fonctionnement et de susciter l'intérêt citoyen de notre démarche.

Ces deux journées ont rencontré un grand succès, merci à tous d'être venus découvrir Boisguérin.



Pause crêpes !



Fabrication de bardeaux de châtaigniers

Venez nous rejoindre :

☎ : 06 73 72 59 10

@ : bonjour@boisguerin.org

🌐 : <https://domainedechambrille.org>


Notre but : « favoriser le faire ensemble et le partage du bien commun »



Associations

La Gym

Après une année 2020/2021 compliquée suite à la pandémie, avec très peu de séances ayant pu avoir lieu et aucune sortie ou rassemblement possible, c'est avec plaisir que la gym de Souvigné a repris le 13/09/2021 à la salle des fêtes de Souvigné.

 06 62 50 06 47
06 16 60 35 03

 gymdesouvigne@gmail.com

Adhésion : 45€ /an

**2 séances de découverte
offertes**

Un grand merci à Line Favriou qui a repris l'animation des cours suite à l'arrêt d'Hélène Fougou cette année. Et un grand merci à Hélène pour toutes ces années où elle a donné de son temps, de son énergie et de sa bonne humeur.

Line propose le lundi soir, de 19h30 à 20h30, des échauffements, du renforcement musculaire (avec certains exercices tirés du Yoga ou du Pilates), de la relaxation et des étirements, le tout en musique.

Si vous voulez nous rejoindre, il vous suffit d'apporter un certificat médical, de l'eau pour vous hydrater, une serviette et de vous équiper d'une tenue de sport et d'une bonne paire de baskets. Vous pouvez apporter votre matériel (tapis, lests, haltères...) si vous en avez, sinon l'association peut vous en fournir sur place.

Alors n'hésitez-pas, si vous voulez reprendre une activité physique en progressant à votre rythme et dans la bonne humeur, rejoignez-nous !

La présidente, Flavie CHAUVEAU



LE BUREAU :

CHAUVEAU Flavie (Présidente)
POUPARD Marie-Agnès (Trésorière)
FAVRIOU Line (Animatrice et secrétaire)

Club des aînés

Nous nous réunissons tous les mercredis après-midi dans la salle de la mairie. (En pause actuellement due à la crise sanitaire mais nous espérons reprendre très vite).

Au programme : jeux de cartes, de société, brioche, café, tisane et bonne humeur !

Nous sommes de moins en moins nombreux et souhaitons assurer la relève, alors, n'hésitez pas à nous contacter !



05 49 76 00 87 ou 05 49 76 09 82

Le théâtre

Après plus d'un an d'attente, la troupe adulte « Les Soussicool » est enfin de retour sur les planches !



Nous avons prévu de vous présenter la pièce « **Elle c'est moi!** », comédie de **Virginie VAN ACKER**.

Synopsis : *François et Christine rentrent épuisés d'un voyage en Afrique. A peine arrivés, ils sont envahis par le meilleur ami de François, David, qui est en plein chagrin d'amour ! Heureusement ou ...malheureusement, François a ramené de son voyage une quantité de petites fioles, aux pouvoirs pour le moins surprenants...et parfois incontrôlables !!*

Les membres du bureau :

Présidente : *Caroline HIVERT*

Vice-présidente : *Marie-Agnès POUPARD*

Trésorier : *Jean-Claude BAIN*

Secrétaire : *Corine BAIN*



06 85 44 51 69

C'est donc avec un grand plaisir que nous vous attendons nombreux pour les 4 représentations prévues fin mars 2022.



Associations

Le cyclotourisme

Le Tour Poitou-Charentes en Nouvelle Aquitaine a traversé le territoire de notre commune le mardi 24 août 2021.


Affilié à la FFCT

13 licenciés (6 femmes, 7 hommes)

Présidente : Josette PIERRE

Trésorier : Patrick PANNEAU

Secrétaire : Myriam CHAUVEAU

 05 49 05 63 01



Vers la Chevallerie, sur la départementale

Une très grande partie des randonnées 2021 a été annulée à cause de la pandémie. Nous sommes allés à celles maintenues : Epannes, pour les séniors, Saint-Symphorien et Lezay. Nous étions tous très heureux de nous revoir. Un calendrier de randonnées a été établi pour 2022, nous espérons que la situation sanitaire nous permettra d'y participer.

Les sorties de nos licenciés se font également indépendamment du calendrier officiel. Un couple de l'association qui part en vacances en vélo à fait le sud-Ouest cette année !



Sur la commune de Souvigné, nous avons été sollicités par la commune et les organisateurs du Tour Poitou Charentes pour assurer la sécurité lors du passage sur la départementale. Plusieurs signaleurs ont répondu présents et nous avons passé un super moment. A l'issue de ce passage, le Club Souvigné Cyclo Tourisme a offert le pot de l'amitié à tous les bénévoles.

L'ACCA

Depuis l'année dernière, un nouveau bureau a été constitué. En sont membres :

Président : Alexandre JUBIEN
Vice-président : Sonny GIRAULT
Secrétaire : Christian JUBIEN
Vice-secrétaire : Laurent MONNET
Trésorier : Charly GELIBERT
Vice-trésorier : Julien MOREAU

Pour la saison 2020-2021, saison très particulière pour tout le monde, l'association a délivré 42 cartes de sociétaires. Il a été prélevé 13 chevreuils, 8 renards et 10 sangliers.

Des idées d'évènements sont en préparation, malheureusement, à ce jour, rien n'est fixé.



 Alexandre JUBIEN : 07 71 12 81 14



Associations

Les Amis du Patrimoine

Le musée de la vie rurale et de la coiffe

Les Amis du Patrimoine ont mis à profit la longue fermeture du musée pour revoir la scénographie du prieuré et préparer l'exposition 2021-2022 au temple.

La saison n'a commencé qu'au 1er juillet. L'obligation du passe sanitaire nous a fait perdre en moyenne 25% de visiteurs. Notre travail est **récompensé par la reconnaissance de nos visiteurs** ; leurs commentaires sur le livre d'or de notre site internet nous font chaud au cœur.

Une deuxième fierté, notre association a été **reconnue d'intérêt général pour son action patrimoniale**.



Nous tenons à remercier l'adorable Nina pour son sourire et sa disponibilité ; elle nous a permis de faire la promotion du musée sur les réseaux sociaux. Vous trouverez une vidéo sur le site internet du musée ou de la commune où Nina a testé pour nous les gestes d'autrefois.

L'exposition "De la coiffe au chapeau 1850-1950" se prolongera sur le même thème en 2022. Elle sera enrichie grâce à de nouveaux dons de costumes ; hommes et enfants y seront représentés ainsi qu'un atelier de modiste. A deux pas de chez vous, nous espérons que vous pousserez nombreux nos portes en 2022.



Extraits du livre d'or sur www.musee-souvigne.com :

" Un après-midi riche tant par les découvertes qu'il a réservées que par les partages humains qu'il a offerts. Musée riche de ses collections et de ses bénévoles investis. Ensemble de très bonne qualité ethnographique et présentation complète et abordable pour tous, du néophyte au mordue.

Bravo et merci pour la visite passionnante du 11 septembre 2021. " Amaury

" Un vrai régal. Cette rétrospective nous fait découvrir une richesse vestimentaire féminine fabuleuse. Cette présentation est exceptionnelle par sa diversité. Un grand bravo à toute l'équipe de bénévoles qui a œuvré pour mettre en valeur plusieurs salles d'expositions .

Courez vite effectuer cette visite aussi belle à l'intérieur que dans son cadre champêtre. " Patrick

"Nous étions venus au musée il y a une dizaine d'années. Nous avons bien fait d'y revenir en septembre 2021. Nous avons été stupéfaits par la révolution muséale qui a présidé à la réorganisation et à la mise en valeur des collections.

Nous avons aussi apprécié dans les autres espaces consacrés thématiquement à la vie et aux métiers d'autrefois dans le terroir de Souvigné, la rigueur de la mise en place. Chaque objet prend sens. Il ne s'agit pas de folklore de vulgarisation indigent..."Sylviane



Associations

Les Amis du Patrimoine

Dimanche 1^{er} août , le musée de la vie rurale et de la coiffe a fait revivre les gestes d'autrefois au Prieuré.

Grande lessive annuelle au lavoir, tissage du chanvre sur métier à tisser, fabrication de cordes, mais aussi fabrication de l'huile de noix chauffé à 65°C qui était utilisée pour l'éclairage et l'alimentation. Un grand merci aux bénévoles qui nous ont permis de revivre ces instants du quotidien oubliés.



Démonstration de la fabrication d'une corde par Guy, Roger et Claude

Musée de la vie rurale et de la coiffe

1, place du Prieuré

79800 SOUVIGNE



05 49 76 23 60 (répondeur)



info@musee-souvigne.fr



www.musee-souvigne.com

Les Amis Soussinois

Après une année de repos forcé nous sommes heureux de reprendre contact avec les Soussinois et les autres...

Plusieurs projets se dessinent sur 2022. Venez nous rejoindre si le cœur vous en dit. Vous serez les bienvenus avec vos idées, votre enthousiasme...

Toujours disponibles à la location : tivolis, vaisselle, tables et bancs.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Contacts :

Marie-Christine MERCERON : 06 77 99 30 98

Didier DEGORCE : 06 88 62 94 68

« Les verts de terre » associés aux « Amis Soussinois »

Nous souhaitons sensibiliser les villageois(es) à la biodiversité et à la vie dans notre environnement et favoriser la création de liens et de collaborations intergénérationnelles.

Notre premier défi est de planter un verger communal. Il pourrait se trouver sur le terrain surplombant la résidence « mon village », au cœur de Souvigné.

Nous sommes preneurs d'idées, d'avis et d'énergie. C'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre !



Contacts :

Anne GAUDIN : 07 81 70 81 85 / anne.jm.gaudin@gmail.com

Sylvain DUPUIS : 06 86 45 87 47 / s_dupuis@outlook.fr





Associations

Les Quat' fers en l'air

Une compagnie de voltige aérienne basée à Souvigné !!

C'est en traversant l'océan que Garance la Québécoise a rencontré Gabi la Soussinoise, à l'école Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois (l'ENACR). L'union transatlantique s'est faite dans un cadre aérien, agrès alors méconnu des deux acolytes. Leurs fantasmes de suspension et l'enthousiasme de cette discipline les ont amenées à poursuivre en école supérieure, au Centre national des arts du cirque, le CNAC, où elles découvrent aussi le plaisir de s'élancer dans l'univers clownesque aux côtés d'Alain Reynaud qui a pu apporter son aide à la mise en scène.

C'est à la fin de leur cursus circassien qu'elles réalisent leur rêve d'alpinisme et se lancent dans l'aventure GRAVIR.



Du premier spectacle à Martigues, en sillonnant toute la France et allant même jusqu'à planter les piolets dans d'autres pays : Espagne, Belgique, Suisse, Autriche, République Tchèque, Israël, ou encore le Mexique, les deux alpinistes auront gravi plus d'une centaine de fois leur structure.

LES QUAT' FERS EN L'AIR



Le spectacle GRAVIR : « Voir arriver deux femmes en combinaison de ski sous 35°C ! Mais quelle idée !? C'est une chorégraphie qui apparaît entre deux corps : Gabi est une danseuse, une diva qui sautille, alors que Garance, est une Québécoise qui cherche à poser des mots sur ses nouvelles sensations en plein milieu d'une pièce muette. Un duo de cascadeuses prêtes à tout pour GRAVIR les plus hauts sommets... Seulement, les changements climatiques ont fait fondre la neige et il ne leur reste plus que l'ossature de cette énorme montagne. Pourquoi s'acharner à vouloir escalader, si on finit toujours par redescendre ? C'est un mystère qui s'élucide en goûtant au plaisir de l'acrobatie dans un bref moment d'apesanteur. »

Médias : - Facebook : @les quat'fers en l'air
Instagram : @lesquatfers
Site internet : <https://www.quatfers.com/>



Patrimoine

« Aventurières en vadrouille »

Valérie et Corinne, deux amies passionnées d'histoire pour l'une et de généalogie pour l'autre nous font découvrir à travers leur blog « Aventurières en vadrouille » leurs découvertes, visites et nous proposent même des petites énigmes !

Cette année, Valérie s'est promenée dans les sentiers de la commune avec Didier, habitant de Souvigné, où elle a pu découvrir notre petit patrimoine local, et surtout nos multiples lavoirs et fontaines.

La commune contient environ 11.3 km de cours d'eau, comprenant La Savrelle, les ruisseaux de *l'Hermitain*, de *Glandune*, de *Chambrille* et de *Soignon* ainsi que la *Sèvre Niortaise* ce qui explique la multitude de fontaines sur notre territoire.

C'est sur l'itinéraire du circuit des 6 fontaines que la plupart de nos lavoirs se situent. Un plan est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune.



"La Fontaine de Grand Geay dit « de Birau »



La fontaine de Savrelle, située au départ du circuit, est un endroit agréable, dégagé et spacieux. On peut facilement pique-niquer. L'eau coule abondamment mais n'est pas potable. Il y a plein d'algues au fond du lavoir et une petite odeur se dégage de la fontaine.



Toujours sur le circuit des 6 fontaines, au lieu-dit "La Pierrière" vous verrez La Fontaine de "La Pierrière" et sa mare. Cette fontaine est ronde et d'un bel ouvrage. L'eau coule à flots et se déverse dans une mare pleine d'herbes. Une partie de l'eau de cette mare se jette dans un champ. C'est un coin vaste en pleine nature, très vallonné. Nous pouvons pique-niquer, il y a une table. Il y a plusieurs circuits de marche qui partent de là. On s'y sent bien.

Fontaine Lavoir de Pissot et son histoire

« Un tirage au sort sur la commune a été organisé pour savoir quels lavoirs seraient couverts. En 1930, c'est « Pissot » qui est retenu et son bassin fut recouvert en 1936. Un droit de passage d'1 mètre avait été consenti pour faire passer les gens et les brouettes à partir du prieuré ». Ce lavoir s'intègre dans la **balade du Prieuré** au bourg de Souvigné.



Nous nous dirigeons maintenant, vers le village d'Ainsay où se trouve un lavoir. Celui-ci possède une pompe, son débit d'eau est très important. Magnifique. Le lavoir est propre et possède un abreuvoir pour les vaches, qui se situe derrière. Le lavoir a été restauré par l'Association Inter-médiaire du St maixentais.

Lors d'une visite au Château de Reigné, j'ai eu l'honneur de pouvoir visiter le lavoir du château qui a été entièrement refait par le Marquis de Vasselot de Régné. Ce lavoir est privé.

J'ai passé un très bon moment sur la commune, merci.

Une aventurière en vadrouille !





L'intercommunalité



La communauté de communes du Haut Val de Sèvre

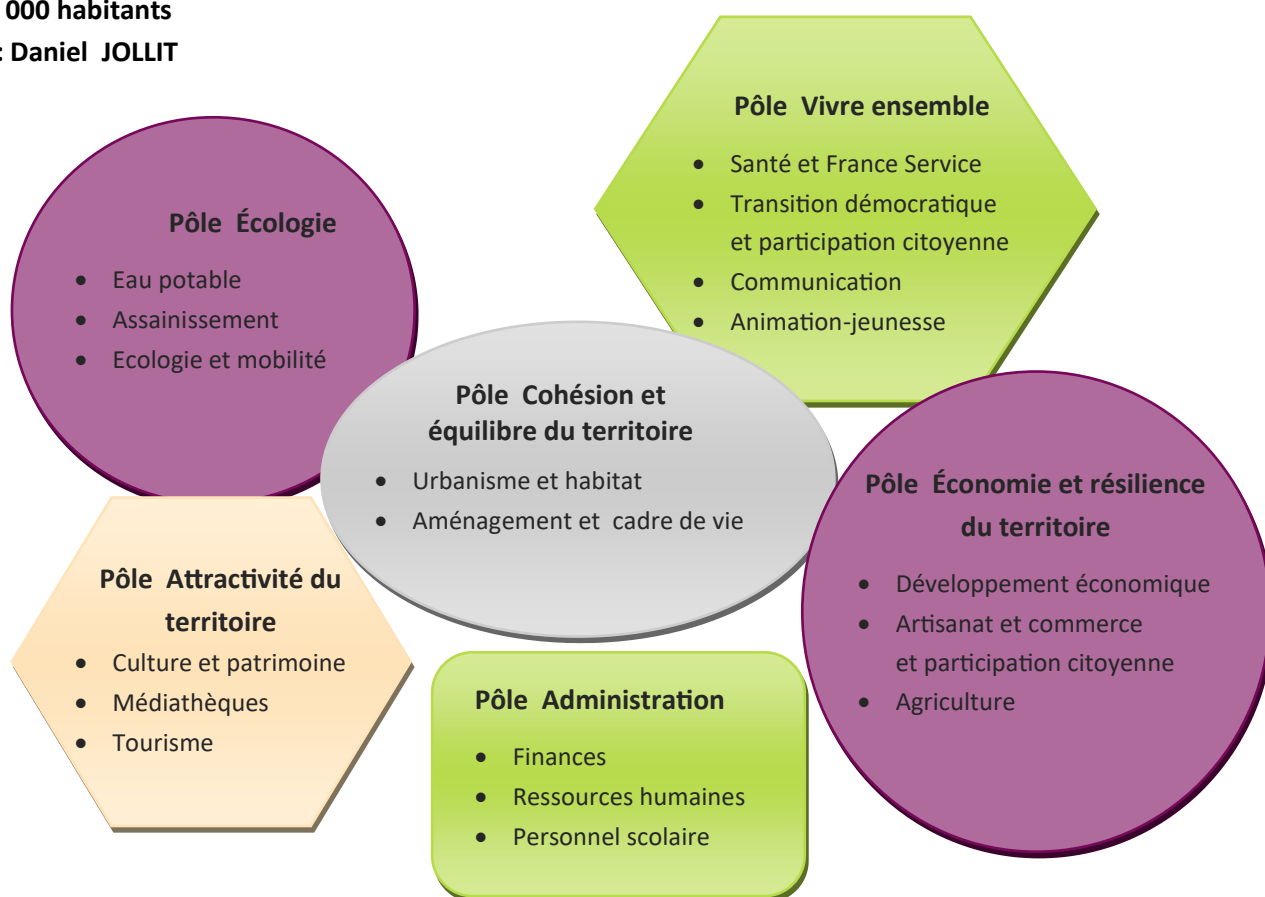
Création : 1er janvier 2014

19 communes

Près de 31 000 habitants

Président : Daniel JOLLIT

Les services sont répartis en 6 pôles



Et 4 régies d'exploitation

➡ Régie d'exploitation de l'eau potable

➡ Régie d'exploitation de l'assainissement

➡ Régie d'exploitation de l'office de Tourisme

➡ Régie mobilité

INTRAMUROS



Une application mobile pour vous informer. Téléchargez-la !

Votre mairie utilise l'application mobile **Intramuros** pour vous informer. Téléchargez-la sur votre smartphone pour recevoir les alertes, l'agenda des sorties, les actualités, les infos pratiques sur les commerces, les associations, l'école, les sites à visiter et les services mairie de votre commune, de la Communauté de Communes et des alentours.

Vous pourrez également envoyer des signalements, participer à des sondages...

L'application est téléchargeable gratuitement et sans créer de compte. Les informations sont également accessibles sur internet <https://www.intramuros.org/>

IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) | Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Google Play | App Store

Urbanisme

PLUI MODE D'EMPLOI

Le Plan Local d'Urbanisme est un document technique et volumineux très utile. Si vous avez un projet de construction ou de travaux. Pour faciliter son utilisation, trouvez plus facilement les informations dont vous avez besoin, vous trouverez sur notre site internet un petit guide pratique ainsi qu'une Foire Aux Questions.

SERVICE URBANISME

Tél. 05 49 76 75 95

plui@cc-hvs.fr

Informez-vous: www.cc-hautvaldesevre.fr

Rubrique urbanisme





L'intercommunalité

Un animateur ados itinérant sur ta commune !

Depuis la rentrée scolaire, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre propose aux jeunes des communes d'aller à la rencontre d'un animateur.

Animateur ados itinérant c'est quoi ?

Le projet est simple et novateur. Il part du constat que des jeunes du Haut Val de Sèvre ne peuvent ou ne veulent pas se déplacer dans les foyers ados. Pour autant ils ont des attentes et des idées d'activités qu'ils souhaiteraient voir se développer sur leur commune ou à proximité. L'animateur est à l'écoute des jeunes pour construire avec eux différentes activités et mettra à leur disposition le matériel nécessaire (jeux sportifs, jeux de société, matériel de création, karaoké,)



Animation à Souvigné le 1^{er} octobre

Comment participer ?

Pour savoir quand l'animateur sera présent sur ta commune consulte le planning sur le site web de la Communauté de Communes ou suis l'animateur sur sa page Facebook [jerome.bernier.184](https://www.facebook.com/jerome.bernier.184)

ou son Insta [jerome_cchvs_pdn79](https://www.instagram.com/jerome_cchvs_pdn79)



Retrouvez la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et tous ses services sur sa page



Tous les mois sur les ondes de radio D4b

Diffusion le 1^{er} et 3^{ème} jeudi à 18h10 et le 1^{er} et 3^{ème} vendredi à 13h
D4B Melle 90.4
D4B Niort 101.4
En podcast sur le site internet de la collectivité



www.cc-hautvaldesevre.fr



05 49 76 29 58





7 boulevard de la Trouillette
79400 SAINT MAIXENT L'ECOLE

L'EAU UN BIEN COMMUN À PRÉSERVER

Les régies assainissement et eau potable sont rattachées directement à votre Communauté de Communes et participent au cycle de l'eau.

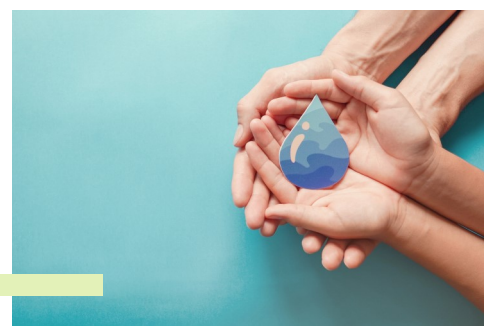
Vous trouverez sur le site internet de la Communauté de Communes toutes les infos pratiques (demandes de raccordement, déménagement, contrôle, qualité de l'eau, facturation...)

Pour toutes vos questions
d'assainissement :

 assainissement@cc-hvs.fr
 **05.49.06.07.50** ou
05.49.76.29.58

Pour toutes vos questions
d'eau potable :

 distribution@cc-hvs.fr
 **05 49 07 76 85**



REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Merci de bien vouloir contacter les services de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre au **05 49 76 60 72** dans le cas :

- De votre arrivé sur notre territoire,
- De votre changement de domicile,
- De votre changement de situation

Ceci dans le but de facturer au plus juste.

OPTEZ POUR LA LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE !



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale apporte livres et repas au domicile des personnes fragiles.

Pour les personnes âgées, personnes en situation de handicap ou en situation de fragilité, le service de restauration à domicile vous propose de livrer des repas complets et adaptés, chaque jour de la semaine, dimanche et jours fériés inclus. La tarification du service, calculée en fonction des revenus du foyer donne droit à 50 % de réduction ou de crédit d'impôts. Une prise en charge est également possible par certaines caisses de retraite ou complémentaires santé.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE HAUT VAL DE SEVRE :

Ante 1, rue Denfert Roche-
reau 79400 Saint-Maixent
l'Ecole

Tél. **05 49 76 79 44**

Email : accueil@cias-hvs.fr
www.cc-hautvaldesevre.fr
(rubrique action sociale)

i Infos pratiques

CONTACTS UTILES



le secrétariat de mairie est fermé le lundi et ouvert le mercredi !



Ouverture :

Mardi et mercredi : de 9h à 11h
et de 13h à 17h
Jeudi et vendredi : de 13h à 17h
Samedi : de 9h à 12h

MAIRIE 05 49 05 54 32

contact@commune-souvigne.fr
www.souvigne.fr

BIBLIOTHEQUE 05 49 06 11 30

Bibliotheque-souvigne@wanadoo.fr

ECOLE 05 49 76 02 26

CANTINE et GARDERIE SCOLAIRE 07 86 68 39 96

TARIFS

CIMETIERE

Concession de 2m² :

250€ pour 50 ans
150 € pour 30 ans

Colombarium :

500€ pour 50 ans
300€ pour 30 ans
150€ pour 15 ans

SALLE DES FETES

Habitant commune

Journée + soirée	125 €
week end	210 €
supplément cuisine journée	46 €
supplément cuisine week-end	92 €

Habitant hors commune

Journée + soirée	250 €
week end	420 €
supplément cuisine journée	46 €
supplément cuisine week-end	92 €

Depuis mi-octobre un nouveau moyen de paiement est disponible pour régler vos factures (garderie scolaire, locations salle des fêtes, abonnement bibliothèque...) : PayFip, c'est-à-dire directement en ligne avec votre carte bleue.

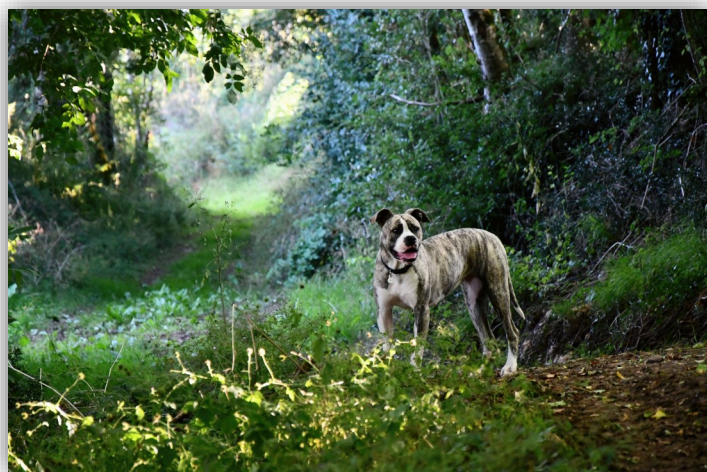
INFORMATION POUR LES ASSOCIATIONS :

Les dossiers de subventions sont à déposer jusqu'au 31/03/22.

Seuls les dossiers complets seront traités. Pour tout renseignements n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie

Chiens

En vertu de l'article 213 du Code Rural, il est rappelé que les animaux familiers doivent rester en permanence **sous le contrôle de leur propriétaire**. Toute divagation peut être verbalisée par la gendarmerie. Pour les chiens de 1ère et 2ème catégories : déclaration à faire en Mairie et attestation d'assurance à apporter tous les ans.



Déchets verts

Les particuliers ne bénéficiant pas d'une collecte des déchets verts à leur porte ou organisée à proximité, et n'ayant pas l'usage du compost, peuvent procéder à **titre dérogatoire du 1er octobre au 31 mai de l'année suivante**, à l'incinération de leurs déchets de jardin sous réserve de la réglementation en vigueur.

Une distance minimale de 50 mètres de toute construction devra être respectée et l'opération ne pourra avoir lieu par vent défavorable vis-à-vis des habitations voisines. Dans tous les cas, **une déclaration de mise à feu doit être faite auprès de la mairie**, indiquant la date, le lieu et l'heure de celle-ci (imprimé disponible sur le site internet de la commune).

Nuisances SONORES



Jours ouverts : 8h/12h et 14h/19h

Samedi : 9h/12h et 15h/19h

Dimanche : 10h/12h

Selon l'arrêté préfectoral du 13/07/2007, réglementant les bruits de voisinage dans le département des Deux-Sèvres (*travaux de bricolage, jardinage, ... sur propriétés privées*)



Les professionnels de Souvigné

BÂTIMENT

BOISSELET Couverture - 06 43 44 72 52 - boisselet.couvertures@yahoo.fr

SARL BERGER Jacques - Menuiserie - 05 49 05 78 45

MIROITERIE VITRERIE GUERIN - 06 80 23 09 55 - olivierguer9394@neuf.fr

LGBat - Menuiserie - 06 85 13 77 53 - lalaizon.menuiserie@gmail.com

SARL VALENTIN DAVID - Maçonnerie - 06 83 91 36 44

Au Fil des Couleurs - Peinture - 07 78 34 56 69 - Elwina.dehais@laposte.net

L.H. RESO - Electricité plomberie menuiserie - 06 58 78 87 00 - lhreso@yahoo.fr



SERVICES - VENTE

LA FERME DE L'HERMITAIN - Volailles - 06 24 26 99 39 - david.rousseau916@orange.fr

LA FERME DE LA FOLIE - Discount toutes marchandises - 05 49 75 01 52

LES JARDINS DE THIERRY - Jardinage, débroussaillage, petits travaux - 06 04 19 53 10

HIPPEAU Jean-François - Jardinage, débroussaillage, petits travaux - 06 23 77 21 72

TOURISME - LOISIRS - LOISIRS CREATIFS

L'HACIENDA - Discothèque - 05 49 760 400

ATELIER Célèse - Bien-être de l'habitat - 06 21 88 07 34

CARTONS DE NOËLLE - Meubles et objets déco - 06 78 35 44 97

MON P'TIT CHOU - Créations en tissus bio - contact@mon-ptit-chou.com

YOURTE au PARADIS - Chambres d'hôtes - 06 75 92 87 24

MAISON BOIS FLEURIE - Gites - 06 09 68 02 50 - info@maisonboisfleuri.com

ASSISTANTES MATERNELLES

Danièle BARRAULT - Reigné - 06 84 28 23 36

Catherine DELAGE - Ainsay - 06 02 29 28 15 / 05 49 05 76 59 26

Christine DELAGE - L'Hermitain - 06 41 90 64 60 / 05 49 05 17 56

GUILLEMET Marie-Joëlle - Fonfréroux - 06 95 23 49 26

